Compagnie d'Assurances des Négociants.

Rue Bergère, numéro 20, PRÈS LE BOULEVARD DES ITALIENS.

CONSTITUÉE PAR ACTE PASSÉ DEVANT Me [illegible] notaire à Paris, le 15 décembre 1852, enregistré le [illegible] folio [illegible] case [illegible] par [illegible] qui a reçu [illegible] francs [illegible] centimes, et publié conformément à la loi.

Le Capital social est fixé à la somme de [illegible] francs, divisé en [illegible] actions de [illegible] francs chacune, dont [illegible] actions ont été souscrites et [illegible] actions ont été émises et libérées de [illegible] francs chacune.

Les fonds versés par les actionnaires sont déposés [illegible]

Les opérations de la Compagnie consistent [illegible]

Les risques [illegible]

Les polices [illegible]

Les primes [illegible]

Les sinistres [illegible]

Les frais [illegible]

Les commissions [illegible]

Les dividendes [illegible]

Les réserves [illegible]

Les placements [illegible]

Les immeubles [illegible]

Les valeurs [illegible]

Les espèces [illegible]

Les créances [illegible]

Les dettes [illegible]

Les comptes [illegible]

Les bilans [illegible]

Les inventaires [illegible]

Les rapports [illegible]

Les assemblées [illegible]

Les délibérations [illegible]

Les procès-verbaux [illegible]

Les statuts [illegible]

Les modifications [illegible]

Les dissolutions [illegible]

Les liquidations [illegible]

Les partages [illegible]

Les transferts [illegible]

Les cessions [illegible]

Les mutations [illegible]

Les successions [illegible]

Les héritiers [illegible]

Les légataires [illegible]

Les exécuteurs [illegible]

Les tuteurs [illegible]

Les curateurs [illegible]

Les mineurs [illegible]

Les majeurs [illegible]

Les femmes [illegible]

Les maris [illegible]

Les enfants [illegible]

Les parents [illegible]

Les alliés [illegible]

Les collatéraux [illegible]

Les ascendants [illegible]

Les descendants [illegible]

Les représentants [illegible]

Les mandataires [illegible]

Les commissaires [illegible]

Les agents [illegible]

Les employés [illegible]

Les ouvriers [illegible]

Les domestiques [illegible]

Les serviteurs [illegible]

Les maîtres [illegible]

Les patrons [illegible]

Les clients [illegible]

Les fournisseurs [illegible]

Les créanciers [illegible]

Les débiteurs [illegible]

Les associés [illegible]

Les actionnaires [illegible]

Les gérants [illegible]

Les directeurs [illegible]

Les administrateurs [illegible]

Les membres [illegible]

Les présidents [illegible]

Les vice-présidents [illegible]

Les secrétaires [illegible]

Les trésoriers [illegible]

Les caissiers [illegible]

Les comptables [illegible]

Les auditeurs [illegible]

Les vérificateurs [illegible]

Les experts [illegible]

Les arbitres [illegible]

Les juges [illegible]

Les tribunaux [illegible]

Les cours [illegible]

Les appels [illegible]

Les pourvois [illegible]

Les cassations [illegible]

Les renvois [illegible]

Les jugements [illegible]

Les arrêts [illegible]

Les ordonnances [illegible]

Les décrets [illegible]

Les lois [illegible]

Les règlements [illegible]

Les usages [illegible]

Les coutumes [illegible]

Les traités [illegible]

Les conventions [illegible]

Les contrats [illegible]

Les obligations [illegible]

Les engagements [illegible]

Les promesses [illegible]

Les garanties [illegible]

Les cautionnements [illegible]

Les hypothèques [illegible]

Les privilèges [illegible]

Les nantissements [illegible]

Les gages [illegible]

Les saisies [illegible]

Les ventes [illegible]

Les achats [illegible]

Les prix [illegible]

Les paiements [illegible]

Les quittances [illegible]

Les reçus [illegible]

Les factures [illegible]

Les comptes [illegible]

Les livres [illegible]

Les registres [illegible]

Les feuilles [illegible]

Les pages [illegible]

Les lignes [illegible]

Les mots [illegible]

Les chiffres [illegible]

Les lettres [illegible]

Les signatures [illegible]

Les paraphes [illegible]

Les cachets [illegible]

Les timbres [illegible]

Les enregistrements [illegible]

Les transcriptions [illegible]

Les inscriptions [illegible]

Les radiations [illegible]

Les mentions [illegible]

Les annotations [illegible]

Les corrections [illegible]

Les ratures [illegible]

Les surcharges [illegible]

Les interlignes [illegible]

Les blancs [illegible]

Les renvois [illegible]

Les paraphes [illegible]

Les approuvés [illegible]

Les nuls [illegible]

Les valables [illegible]

Les invalides [illegible]

Les nuls et non avenus [illegible]

Les caducs [illegible]

Les périmés [illegible]

Les prescrits [illegible]

Les forclos [illegible]

Les déchus [illegible]

Les relevés [illegible]

Les relevés de déchéance [illegible]

Les relevés de forclusion [illegible]

Les relevés de prescription [illegible]

Les relevés de nullité [illegible]

Les relevés de caducité [illegible]

Les relevés de péremption